

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO

DU

## CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI.

Montréal (Bas-Canada), 15 Avril 1864.

No. 8.

SOMMAIRE.—Chronique.—Essai sur la liberté de penser.—Méthodes adoptées dans l'Amérique Méridionale pour la recherche, l'examen et l'exploitation des gisements aurifères; lecture de M. Michel au Cabinet de Lecture Paroissial, le 12 avril 1864.—Dollard des Ormeaux; Etude Historique (1660); lecture de M. Paul Stevens au Cabinet de Lecture Paroissial, le 12 avril 1864.—La Misère cherchant fortune (poésie), par le Comte A. de Ségur.—L'Emploi d'une Soirée, par Giuseppe Carmele.

### CHRONIQUE.

Nous avons eu la semaine dernière les premiers beaux jours du printemps. Quel réveil! Quel soleil magnifique! Quel air pur et vivifiant! Aussi voyons-nous disparaître tous ces vêtements lourds et épais que nous sommes obligés de porter pendant l'hiver. Les promeneurs et les promeneuses jouissent avec délices de cette nouvelle vie. Les riches ont fait repindre à neuf leurs coûteux équipages et étalent avec orgueil leurs somptueux décors. Les pauvres se chauffent au soleil du bon Dieu et reprennent avec la chaleur quelque bien-être. Adieu! vieux hiver, laisse nous reposer; nous avons été tes esclaves assez longtemps: ton souffle est glacé comme la mort et nous fait frissonner. Et vous, brillantes saisons du Printemps et de l'Été, salut! votre haleine est douce et parfumée, et vous nous faites oublier votre malencontreux prédécesseur.

Avec la belle saison, nous héritons d'un nouveau ministère. Devons-nous accabler de nos louanges ou de nos outrages ceux qui sont maintenant chargés de diriger nos destinées politiques? A quoi bon? Nous n'attendons pas la fortune; nous abonnés en savent quelque chose: pourvu que l'Écho plaise et que les di-

recteurs ne soient pas obligés de perdre plus qu'ils ne peuvent donner, nous serons satisfaits: or, contentement passe richesse. Nous ne désirons pas non plus le ministère pour nous; car, nous avouons bien franchement que nous ne saurions qu'en faire. Enfin, nous n'avons de haine contre personne et nous n'avons aucune objection à ce que tout le monde vive, pourvu que ce soit honnêtement. D'ailleurs, il n'est pas dans notre rôle de susciter les clameurs des partis ni de créer la division parmi nos concitoyens. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'annoncer quels sont ceux qui forment aujourd'hui le Conseil Exécutif de la Province du Canada: ce sont: Sir E. P. Taché, Receveur-Général et ministre de la milice, les Honorables J. A. MacDonald, Procureur-Général Ouest, G. E. Cartier, P.-G. Est, A. T. Galt, ministre des Finances, A. Campbell, Commissaire des Terres de la Couronne, T. D. McGee, ministre de l'Agriculture, J. Buchanan, Président du Conseil, H. Foley, Maître Général des Postes, J. Chapais, ministre des Travaux Publics, J. Simpson, Secrétaire Provincial, H. L. Langevin, Solliciteur-Général Est, J. Cockburn, S. G. Ouest.

MM. Cartier, MacDonald, McGee, Galt, Langevin, ont été élus sans opposition. Il est tout probable que la plupart des autres ministres auront la même chance.

Les Chambres reprendront leurs séances le 3 de mai.

Nous publions aujourd'hui les deux lectures données au Cabinet de lecture Paroissial, le 12 du courant, par MM. Michel et Stevens. Le sujet

traité par M. Michel est pour nous d'une grande actualité, et le récit historique de M. Stevens comprend un des drames les plus héroïques et les plus émouvants de l'histoire du Canada.

Il y aura, le 27 de ce mois, une autre séance, au même endroit. MM. Sénécal et Choquette lectureront le premier sur l'Etude de l'Histoire du Droit, et le second sur la vie et les exploits de Melle. de Verchères.

Nos concitoyens d'origine britannique s'apprêtent à fêter le 300e anniversaire de la naissance de leur grand poète, Shakespear. A propos de cet homme si célèbre, nous apprenons, par les journaux français, que M. Rio est sur le point de publier un ouvrage dans lequel il sera établi par des documents authentiques que Shakespear était catholique.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les principaux événements qui sont parvenus à notre connaissance depuis le commencement du mois.

Le 28 mars, la chambre d'assemblée de la Nouvelle-Ecosse a adopté à l'unanimité le projet de loi ayant pour but d'unir sous un seul gouvernement, avec une seule législature, les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince Edouard.

La guerre sévit toujours entre les danois et les allemands. Ceux-ci ont ouvert le feu contre les retranchements de Duppel, le 16 de mars, et le 17, ils se sont emparés de la position de Tonjeberg, après une défense héroïque des assiégés. Les batteries danoises sont armées de canons rayés de fabrication française et répondent vigoureusement aux attaques de l'ennemi. Cependant, les Prussiens sont parvenus à isoler complètement les fortifications, et la prise de Duppel, par la force ou la famine, n'est plus qu'une question de temps.

Les allemands ont aussi investi Frédéricia, dans le Jutland, malgré les pluies torrentielles qui ont rendu les routes de cette contrée presque impraticables.

Le roi de Danemark n'est cependant pas découragé. En prorogeant les chambres, le 23 de mars, il disait : "Nous sommes encore seuls et nous ne savons pendant combien de temps encore l'Europe se bornera à contempler les actes de violence de nos ennemis. Nous sommes disposés à concourir dans toutes les mesures qui tendront à la paix, mais il s'écoulera encore

beaucoup de temps avant que nous nous soumettions à une paix humiliante."

Le roi de Norvège a demandé à son parlement 1,500,000 rixdalers, pour mettre le gouvernement en mesure d'aider le Danemark, dans le cas de certaines éventualités. Il a aussi exprimé le désir d'avoir la liberté d'agir quand il le jugera à propos.

L'Autriche et la Prusse ont, dit-on, l'intention d'occuper Copenhague, afin d'être en état de dicter les conditions de paix.

Les Allemands sont tellement sérieux qu'ils ne peuvent supporter la plus petite plaisanterie. Un journal de Hambourg, ayant annoncé que le duc d'Augustenbourg avait été trouvé mort dans son lit, ce qui était faux, l'on s'est hâté de condamner l'éditeur à quinze jours de prison. Si tout le monde était aussi susceptible, combien y aurait-il de pauvres journalistes qui seraient privés de leur liberté ?

La Grèce est en ébullition. Trois faits, dit un journal, dominent la situation : le mécontentement public au sujet des lenteurs et des entraves mises à l'annexion des îles Ioniennes, la pénurie extrême du trésor, l'insubordination de l'armée. Il faut avouer que les deux derniers griefs sont extrêmement graves.

Nous voyons, par les derniers journaux français, que l'empereur Napoléon vient de nommer une commission scientifique chargée de s'enquérir de la religion, de l'histoire, etc., du Mexique. L'abbé Brasseur de Bourbourg, auteur d'une Histoire du Canada, est membre de cette commission.

Le *Mémorial Diplomatique* parle d'un Traité conclu entre Napoléon et Maximilien d'Autriche. Les troupes françaises se retireront graduellement du Mexique, quand les cadres militaires seront remplis. La dette de la France sera soldée en quatorze paiements annuels de 25,000,000 de francs.

Un journal vient de découvrir que c'est le Pape Sixte-Quint, qui, le premier, a conçu le projet du percement de l'Isthme de Suez. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir l'*Histoire des Papes dans les XVIe et XVIIe siècles*, par Léopold Ranke, tome III, page 346, édition française de 1838.

Le 12 mars, un peu avant une heure du matin, les eaux du grand réservoir de Bradfield, à deux lieues de Sheffield, rompirent leurs digues. Ce

réservoir, qui avait une superficie de 95 acres, venait d'être achevé. Cet énorme volume d'eau se précipita dans la vallée du Don, entraînant les maisons, déracinant les arbres et donnant la mort aux hommes et aux animaux. On a calculé qu'il avait péri plus de 250 personnes.

### Essai sur la liberté de penser.

Entre toutes les questions qui sont à l'ordre du jour, il serait difficile d'en trouver une seule qui soit plus vivement débattue que celle de la liberté de l'intelligence et de la pensée. Mais pourquoi faut-il que trop souvent on se serve pour la défense d'une si belle cause d'armes sans valeur que réprouve la saine et droite raison ?

Notre but n'est pas de condamner en elle-même cette noble passion, si chère à tous les partisans de la libre pensée et si redoutable aux tyrans. Ce serait condamner les Pères, les Docteurs de l'Eglise, les écrivains ecclésiastiques qui, tous, ont combattu pour sa défense. Ce serait condamner les Martyrs, ces héros du christianisme, dont le sang, si généreusement versé, ne cesse depuis dix-huit cents ans, de crier vengeance contre les oppresseurs de leurs esprits et les bourreaux de leurs corps. Que dis-je ! ce serait condamner l'Eglise elle-même, car elle n'aime et n'encourage rien tant chez ses enfants que cette noble fierté, cette sublime fermeté de l'intelligence, qui, une fois en possession de la vérité, est incapable de la trahir et ne sait pas ce que c'est que fléchir même devant un échafaud.

Je viens plutôt, dans l'intérêt même de la vraie liberté, signaler aujourd'hui, les excès, les écarts de cette passion généreuse, l'abus qu'on en fait trop souvent de nos jours, et les limites dans lesquelles elle doit se contenir pour être légitime. Dans ce dessein, je me propose de définir aussi nettement que possible, ce qu'il faut entendre par ces mots : Liberté de penser, d'en dissiper le vague, d'en combattre l'exagération et de montrer combien on a tort de s'en faire une arme pour attaquer le Catholicisme, en l'accusant d'oppression et de tyrannie à l'égard de l'esprit humain.

Avant d'entrer en matière, quelques mots sur la notion que nous devons avoir de la liberté en général. Il sera plus aisé ensuite de bien entendre ce que nous dirons de la liberté de penser en particulier.

*Liberté* ! mot enchanteur, qui éveille au fond du cœur humain les échos les plus retentissants, les sympathies les plus profondes ! Il n'est peut-être dans aucune langue, chez aucun peuple, un autre mot, qui exerce un aussi puissant prestige sur l'imagination de l'homme et enflamme son courage d'une plus généreuse ardeur.

Cette passion de la liberté, innée chez l'homme comme bien d'autres qui agitent son âme, n'aurait rien que de noble et de louable, si elle se maintenait dans de justes bornes et ne donnait pas dans les écarts les plus déplorables. Mais, ô imperfection de la nature humaine si dégradée depuis sa chute ! Souvent il en va bien autrement. Aveuglé, trompé, entraîné par son orgueil, l'homme, ce néant, ce ver de terre, cet atôme perdu dans les espaces, aspire à une expansion sans limite de cette force libre qui constitue sa royauté personnelle ; il ne veut pas de borne à sa liberté, parcequ'il n'en veut pas

à sa personnalité, et faisant de ce mot *liberté* un voile à son ambition, à son amour déréglé d'indépendance, il en lève le drapeau pour secouer le joug de tout pouvoir, de toute autorité et appeler ses semblables à un affranchissement illimité et à une licence indéfinie.

N'est-ce pas en effet au nom de la *liberté*, que depuis l'origine du monde jusqu'à nous, depuis trois cents ans surtout, les excès les plus inouïs de la révolte se sont accomplis dans l'Eglise et dans l'Etat ? Et de nos jours, n'est-ce pas encore au nom de la liberté que se consomme au centre de l'Europe, en face des peuples étonnés de tant d'audace, indignés de tant de perfidie et d'ingratitude, une des plus iniques rébellions dont la terre ait donné l'exemple, et cela contre le plus doux des pontifes, le plus légitime et le plus paternel des Princes ?

*Liberté* donc ! mot, aussi captieux qu'enchanteur, qui répond à la fois aux plus nobles et aux plus pervers instincts ; mot vague, aussi souvent employé que rarement compris, dont le sens se dérobe facilement à la multitude et quelquefois même au génie. Qui pourrait énumérer les applications que l'on fait du mot *liberté* ?

Mais quelle que soit l'acception particulière qu'il reçoit dans ses différentes applications, ce mot implique toujours le *pouvoir légitime de faire une chose*. Quelques mots d'explication vont montrer la justesse et la vérité de cette notion la plus générale que nous puissions donner de la liberté.

Nous disons que la *liberté est un pouvoir*, c'est-à-dire au langage de la philosophie, une puissance, une faculté. C'est là, à proprement parler, la racine de la liberté, qui, de sa nature, est une force et une force libre ; car là où il n'y a pas d'activité, de force, il ne saurait y avoir de liberté ; or, pour que cette force ou ce pouvoir soit réel, véritable, efficace, tel en un mot que le suppose la liberté, il faut qu'il soit exempt de toute entrave qui empêche son exercice et gêne ou restreigne son action. Tout cela est incontestable.

Nous ajoutons, et ce mot est ici d'une grande portée, que ce *pouvoir doit être légitime*, c'est-à-dire conforme aux lois divines et humaines, qui gouvernent les individus et les sociétés dans leurs rapports avec Dieu et avec les représentants de son autorité sur la terre. Ainsi, qu'on nous comprenne bien, pour constituer ce droit inaliénable, imprescriptible chez l'homme qu'on nomme la liberté, il ne suffit pas qu'il soit doué du *pouvoir physique* et sans entrave qui en est la base, il faut en outre que ce *pouvoir soit légitime ou moral*, c'est-à-dire en harmonie avec les principes des mœurs et les obligations qui en découlent ; sans quoi, ce ne serait plus de la liberté, dans la bonne acception du terme, mais de la force brutale, de la violence ou de la licence.

Prenons un exemple. Pour que j'aie la liberté ou le droit, car nous parlons ici de la liberté qui est un droit et non pas seulement un fait ; pour que j'aie, dis-je, la liberté ou le droit de donner la mort à mon voisin, il ne suffit pas que j'en aie le pouvoir physique et la facilité, c'est-à-dire au fond, que je sois plus fort et plus adroit que lui ; il faut de plus qu'aucune loi divine ou humaine ne s'oppose à cet homicide ; et si, malgré le *non occides*, je lui enlève la vie, j'aurai beau dire pour me disculper que je n'ai fait qu'user de ma liberté, on me répondra devant tous les tribunaux du monde que *j'en ai abusé*, en confondant la force du droit avec le droit de la force, la liberté de la brute avec celle de l'homme.

Voilà précisément ce à quoi n'ont pas fait assez d'attention un grand nombre de partisans exagérés de la liberté et de l'indépendance. N'établissant aucune distinction entre la force et le droit, la licence et la liberté véritable, ils ont, dans leur orgueil insensé, rêvé une liberté sans frein et sans limite, semblable à celle des animaux, qui, dépourvus de raison, n'ont et ne peuvent avoir de lois qui répriment leurs appétits ou dirigent leurs mouvements, et vont où les entraîne un instinct aveugle, sans conduite et sans jugement.

« Appellerons-nous, se demande avec raison Bossuet, cela liberté ? A Dieu ne plaise, ô enfants des hommes, qu'une telle liberté vous plaise, et que vous souhaitiez jamais d'être libres d'une manière si basse et si ravalée ! Où sont ici, continue-t-il, ces hommes brutaux, qui trouvent toutes les lois importunes et qui voudraient les voir abolies, pour n'en recevoir que d'eux-mêmes et de leurs désirs déréglés ? qu'ils se souviennent du moins qu'ils sont hommes, et qu'ils n'affectent pas une liberté qui les range avec les bêtes ; qu'ils écoutent ces belles paroles de Tertullien : Il a bien fallu, nous dit-il, que Dieu donnât une loi à l'homme, et cela, pour quelle raison ? Était-ce pour le priver de sa liberté ? Nullement, dit Tertullien, c'était pour lui témoigner de l'estime : *Lex adjuncta homini, ne non tam liber, quam objectus videretur.* Cette liberté de vivre sans lois eût été injurieuse à notre nature ; Dieu eût témoigné qu'il méprisait l'homme, s'il n'eût pas daigné le conduire et lui prescrire l'ordre de sa vie ; il l'eût traité comme les animaux auxquels il ne permet de vivre sans lois qu'à cause du peu d'état qu'il en fait, et qu'il ne laisse libres que par mépris. Si donc il nous a établi des lois, ce n'est pas pour nous ôter notre liberté mais pour marquer son estime ; c'est qu'il a voulu nous conduire comme des créatures intelligentes ; en un mot, il a voulu nous traiter en hommes. »

La beauté de cette citation nous fera pardonner sa longueur. Nous avons cru du reste, devoir insister un peu, pour faire remarquer que la liberté convenable à l'homme, la seule qui soit une qualité, une perfection pour un être raisonnable comme lui, n'est pas une indépendance qui affecte de vivre sans lois, ni une rébellion qui les foule aux pieds, et qu'entre cette liberté, la seule dont nous devons être jaloux et la licence, il y a autant de différence qu'entre la lumière et les ténèbres, le bien et le mal, la vertu et le vice.

Si maintenant de ces observations sur la *liberté en général*, nous passons à la *liberté de penser, en particulier*, qui est proprement le sujet de cet essai, nous dirons que c'est le *pouvoir légitime de penser, c'est-à-dire d'examiner, de discuter, de juger quoique ce soit.* Ce pouvoir est inhérent à l'intelligence de l'homme, créé pour la vérité et, par là même, investie du droit d'employer les moyens nécessaires à sa recherche et à sa découverte, tels que l'*examen, la discussion, etc., etc.* En outre, comme chacun sait, cette sublime faculté, toute intérieure dans son exercice tant qu'elle se renferme dans le sanctuaire impénétrable de l'âme, échappe nécessairement à toute violence, à toute contrainte, à tout contrôle extérieur ; tellement que toutes les puissances terrestres, liguées ensemble, ne pourraient imposer une croyance quelconque à l'intelligence d'un enfant ; si lui-même ne consentait d'abord volontairement à l'accepter. L'histoire des martyrs est là pour nous dire jusqu'à quel point nous sommes libres et indépendants

sous ce rapport. Est-ce à dire que notre esprit, même dans la solitude de ses propres pensées, soit exempt de toute entrave, de tout empêchement ? Hélas ! non, malheureusement. L'ignorance, l'erreur, les préjugés, les passions sont pour lui autant de bandeaux qui l'aveuglent, de chaînes qui le lient et l'arrêtent à tout instant dans sa marche vers la vérité. Parmi nos *libres-penseurs* les plus enthousiastes et les plus engoués de leur soi-disant liberté de penser, combien en est-il, pour le dire en passant, qui au fond ne sont que des esclaves, des esclaves de partis, d'opinions, de préjugés et de passions ! Aussi que le vent vienne à changer, vous les verrez tourner à l'instant, comme autant de girouettes politiques, abandonner, modifier leurs idées les plus arrêtées, brûler ce qu'ils avaient adoré jusque-là, et adorer ce qu'ils avaient brûlé ; regarder comme vrai ce qui auparavant était pour eux mensonge, et comme faux ce qui était une vérité incontestable, appeler bien ce qu'ils appelaient mal, et mal ce qu'ils appelaient bien, et donner sans cesse au monde le spectacle de la palinodie la plus scandaleuse et la plus ridicule.

Quelle que soit l'indépendance de l'intelligence de l'homme vis-à-vis les puissances de la terre, elle ne laisse pas d'être dans son exercice essentiellement soumise à des lois qu'elle ne peut enfreindre, sans outre-passer ses droits et se révolter contre son créateur et son Dieu qui les lui a imposés. Voilà pourquoi nous avons dit que cette faculté pour être libre, ou s'exercer librement, doit s'exercer légitimement, c'est-à-dire conformément aux lois qui régissent les esprits et les dirigent dans la poursuite du vrai.

Ces lois sont celles même de la vérité qui, seule, a le droit de régner sur l'intelligence de l'homme et de la gouverner comme son esclave. Il y a même plus ; c'est que cet esclavage de la vérité constitue à proprement parler la liberté de l'intelligence, comme l'esclavage du bien constitue la liberté de la volonté. Écoutez là-dessus l'illustre philosophe espagnol, Balmès : « Cicéron, dit-il, donne une admirable définition de la liberté, lorsqu'il dit qu'elle consiste à être esclave de la loi. On peut dire pareillement que la liberté de l'intelligence consiste à être esclave de la vérité, et la liberté de la volonté à être esclave de la vertu ; changez cet ordre, vous tuez la liberté. Otez la loi, vous proclamez le règne de la force ; ôtez la vérité vous proclamez l'empire de l'erreur ; ôtez la vertu, vous mettez le vice sur le trône. Osez soustraire le monde à la loi éternelle qui embrasse tout dans l'homme et dans la société, qui est la raison divine appliquée aux créatures raisonnables ; osez chercher en dehors de ce cercle immense une imaginaire liberté, vous détruisez tout ; il ne reste plus dans la société que l'empire de la force brutale, et dans l'homme l'empire des passions ; chez l'un et chez l'autre, la tyrannie, par conséquent la servitude. »

Donc encore une fois, loin de nous cette erreur trop commune parmi les *défenseurs outrés du libre examen*, savoir, que l'homme a droit de tout examiner, de discuter sur tout, de juger de tout, comme bon lui semble ; d'affirmer, de nier, de douter, n'importe sur quoi et pour quels motifs ; de se tromper même, s'il le veut, sans que personne au ciel et sur la terre ne puisse lui demander compte de ses opinions et de ses croyances. La pensée, disent-ils, est de sa nature absolument libre. Très-bien, du côté de l'homme, de la société dont elle défie le contrôle, tant qu'elle ne sort pas du sanctuaire

de l'intelligence ; mais du côté de Dieu, de la vérité, peut-on dire aussi qu'elle est absolument libre et indépendante ? La pensée, par hasard, n'aurait-elle point ses lois, auxquelles elle doit se soumettre, sous peine de s'égarer dans le chaos ? Lui serait-il permis de mépriser les règles de la saine raison, de fermer l'oreille aux conseils du bon sens ? Pourrait-elle oublier que son objet est la vérité et ne tenir aucun compte des principes éternels de la morale ?

Voilà donc cette prétendue liberté de penser, qu'on ne cesse de vanter, de proclamer, sur tous les tons, comme le premier, le plus inviolable, le plus absolu des droits de l'homme, essentiellement bornée par quelque endroit, par les bornes mêmes qui séparent la vérité de l'erreur.

Qu'on le sache bien, nous n'avons pas plus la liberté de nous tromper que de mal faire ; nous n'avons pas plus de droit à l'erreur qu'au crime ; et si, par un abus de notre liberté, nous nous livrons volontairement à l'une ou à l'autre, nous restons responsables de notre conduite devant le Dieu de vérité et de sainteté, qui est le Souverain Maître des esprits et des cœurs, et punit, quand il le faut, les erreurs coupables comme il punit les crimes.

Avoir le droit de se tromper, quel langage ! autant vaudrait dire qu'on a le droit de se suicider. L'erreur n'est-elle pas la mort de l'intelligence ? Et cependant quelque cynique que soit ce langage, n'a-t-on pas osé le tenir ? n'a-t-on pas eu l'impudente audace de dire et d'écrire qu'il était bon qu'il y eût des mauvais livres quelque part, afin que ceux qui aiment le poison, puissent user de la liberté ou du droit qu'ils ont de s'empoisonner ? Une cause qui a recours à de tels arguments pour se défendre est une cause évidemment mauvaise et perdue pour jamais, auprès de quiconque n'a pas dépouillé tout amour du vrai et de l'honnête, ni abjuré tout sentiment de sa dignité.

Mais revenons à notre sujet. Caractérisons et flétrissons, en trois mots, la doctrine que nous venons de signaler et de combattre.

Prétendre que la pensée ne relève que d'elle-même et qu'elle peut courir à son gré dans les champs de l'erreur comme dans ceux de la vérité, c'est professer une doctrine absurde, impie et affreuse dans ses résultats ; *absurde*, en ce que, selon cette doctrine, l'erreur et la vérité sont identiques, et conviennent également à l'esprit humain ; *impie*, en ce qu'elle secoue le joug du Créateur et méconnaît son domaine souverain sur les intelligences comme sur les volontés ; *affreuse* enfin dans ses résultats, parce qu'elle ouvre la porte à toutes les folies, à toutes les extravagances que le cerveau de l'homme peut enfanter, et approuve d'avance tous les crimes, tous les forfaits accomplis au nom et sous le drapeau de la libre pensée.

Bon gré, mal gré, il faut donc de toute nécessité que les adorateurs de cette idole, mettent des bornes au culte qu'ils lui rendent, sous peine d'être infidèles à la raison même qu'ils se vantent pourtant de reconnaître pour leur unique guide. A plus forte raison doivent-ils modérer leur zèle, s'ils sont catholiques et admettent, comme tels, que l'Église est infaillible dans son enseignement. Expliquons ceci plus clairement et mettons à découvert l'aveuglement, l'inconséquence de ces hommes qui, tout en se disant et affectant même de se croire, Catholiques d'esprit et de cœur, soutiennent en

théorie et réduisent en pratique la doctrine du libre examen avec autant d'acharnement et d'exagération que les Protestants et les Rationalistes les plus avancés.

D'un côté, en effet, s'ils sont sincèrement Catholiques, ils croient tout ce que l'Église enseigne comme révélé de Dieu, ils regardent comme autant de vérités de foi, sur lesquelles il n'est pas permis d'élever le moindre doute, les articles de son symbole, les décrets de ses Conciles, les décisions de ses Papes. D'un autre côté, au contraire, si du moins il faut ajouter foi à leurs paroles et à leurs écrits, ils *admettent la liberté de penser sans restriction, sans distinction entre le spirituel et le temporel, le religieux et le profane*, et ne craignent pas de s'ériger en juges, de prononcer des jugements plus ou moins orthodoxes sur des questions depuis longtemps définies par l'Église ou du ressort de son enseignement. Or, je vous le demande, comment concilier ensemble ces deux professions doctrinales, essentiellement contradictoires ? Cette contradiction suppose que ceux qui y tombent ne sont Catholiques que de nom, ou bien ne savent pas ce qu'ils disent quand ils parlent avec tant d'emphase de la suprématie de la raison et de l'indépendance absolue de la pensée. Car enfin, ou ils croient que l'Église a reçu de Dieu une autorité infaillible pour les enseigner, ou ils ne le croient pas. S'ils le croient, et que cependant ils ne s'en permettent pas moins la discussion, le doute, la négation même sur des points de foi, et de doctrine catholiques, ne sont-ils pas en contradiction avec eux-mêmes ? S'ils ne le croient pas, qu'ils le disent, l'on saura de suite à qui l'on a à faire et les *simples* ne seront plus leurs dupes.

(A continuer.)

### Méthodes adoptées dans l'Amérique Méridionale pour la recherche, l'examen et l'exploitation des gisements aurifères.

Lecture de M. Michel au Cabinet de Lecture Paroissial, le 12 avril 1864.

#### I.

La recherche des gisements de minerais, qu'il s'agisse de l'or, du cuivre, d'un métal quelconque, a pour but de constater la présence des gîtes dans la localité où certains indices auront conduit à en soupçonner l'existence. L'examen des gisements aura pour résultat de démontrer si le minerai est assez riche et assez abondant pour en assurer l'exploitation fructueuse. La recherche ainsi que l'examen des gisements de minerais sont soumis à des règles que la géologie enseigne et c'est dans les ouvrages scientifiques qu'il faut les étudier : je me bornerai à exposer, au point de vue pratique, les méthodes adoptées par les chercheurs d'or du pays que j'ai longtemps habité et où j'ai moi-même recherché, examiné et exploité des gisements aurifères des différentes catégories. Ces méthodes sont celles suivies par beaucoup de mineurs Californiens et Australiens. Aussi, suis-je persuadé que leur emploi, dans le Bas-Canada, pendant la campagne d'explorations qui est à la veille de s'ouvrir, occasionnera la découverte de nombreux gisements de divers minerais.

Dans les contrées de l'Amérique méridionale que la Providence a favorisées de toutes les richesses, aussi

bien celles enfouies dans les profondeurs de la terre que celles qui brillent au soleil, certains individus, de la race créole, s'adonnent, dès leur enfance, à la recherche des mines d'or. La vie des bois les a initiés aux secrets de la nature. Le géologue ou le minéralogiste, venu d'Europe, ne saurait choisir de meilleurs guides pour ses explorations scientifiques dans la Cordillère et il entendrait sou-vent avec surprise leurs observations et leurs raisonnements à l'endroit des gisements du précieux métal. Ce que ces hommes savent, ils le doivent à leur intelligence, à leur esprit d'observation, à l'expérience et enfin aux traditions du pays. Déjà, quoique la découverte et le lavage de l'or, dans le Bas-Canada, ne datent que de quelques années, j'ai remarqué, à la Chaudière, plusieurs habitants doués de ces mêmes qualités. Les découvertes ainsi que les exploitations prochaines en augmenteront rapidement le nombre; et bientôt on verra les Canadiens, dont beaucoup se sont fait connaître très avantageusement en Californie et en Australie, prendre rang parmi les mineurs les plus expérimentés.

Les chercheurs de mines d'or entreprennent ordinairement leurs explorations après la saison des pluies, quand les eaux torrentielles ont exercé leurs ravages. Il faut avoir habité les terres équinoxiales pour se figurer tous les désordres, plusieurs fois renouvelés, pendant le cours de la même année. La nature y déchaîne, de temps à autre, des ouragans qui bouleversent la contrée. Ici, ce sont de larges brèches ouvertes et béantés sur le flanc de la montagne; là, des éboulements ont entraîné au loin, en dénudant le roc, terres, arbres, pierres, tout ce qui le couvrait. Plus loin, les eaux d'un torrent, arrêtées et refoulées par un obstacle qu'elles n'ont pu renverser, se sont élancées hors de leur lit, pour se répandre des deux côtés, en creusant de longs et profonds sillons. Certes, l'époque est heureusement choisie pour aller à la découverte de gisements de minerais, après ces grands déblais et lavages dont la nature a fait les frais. Si la végétation couvrait des gîtes de quartz métallifère, il est probable que leurs affleurements apparaîtraient, après le passage des eaux torrentielles, dans les brèches, dans les tranchées et là où ont eu lieu les éboulements. Quant aux fragments détachés et roulés, ils ne se seront pas encore déposés dans les alluvions à une grande profondeur et ils apparaîtront à la vue de l'explorateur: des grains d'or seront peut-être visibles soit au pied, soit dans la cavité d'une roche.

Un chercheur de mines d'or engage ordinairement quatre à cinq péons, c'est ainsi que sont désignés les ouvriers des deux races indienne et nègre, pour la campagne d'exploration: une femme les accompagne, en qualité de cuisinière, et pour certains travaux de lavage qui ont leur importance. Chaque péon porte sa couverture de laine, un des outils nécessaires pour le travail et partie des provisions: tous, selon la coutume du pays, sont armés d'un sabre court et large appelé *macheite* avec lequel ils savent débiter de très grosses pièces de bois, aussi bien et aussi promptement que pourrait le faire un Européen, au moyen de la hache. Une barre de fer de quatre à cinq pieds de longueur, pointue d'un bout et aplatie de l'autre, pour remuer les conglomérats et soulever les roches; une masse pour les briser; une pelle, un pic et deux ou trois *batées* pour les lavages, tel est le matériel indispensable. La batée est

un plat en bois, constituant un cône renversé ou creux, d'une profondeur de quatre à cinq pouces, d'un diamètre de deux pieds à l'orifice, dans la concavité duquel l'or est précipité, lors du lavage des matières aurifères, par les mêmes oscillations et mouvements giratoires imprimés, en d'autres pays, au plat en fer-blanc.

Le chercheur de mines se rendra directement à la région qu'il se propose d'examiner et il choisira une place centrale pour s'y établir: les péons construiront aussitôt la hutte en feuilles de palmier qui les abritera pendant la nuit et lors du mauvais temps, le séjour dans la montagne pouvant être de plusieurs semaines, puis l'exploration commencera. Elle sera dirigée par un vétéran que d'heureuses découvertes ont déjà mis en renom et qui, en outre, aura travaillé dans quelques-unes des exploitations importantes du pays. La connaissance de mines, à l'état d'exploitation, facilite singulièrement la découverte de nouveaux gisements du même minéral: l'expérience et l'analogie sont, au défaut de la science, d'excellents guides.

Ce sera particulièrement l'examen du lit des cours d'eau qui fournira les preuves de l'existence des minerais dans une contrée montagneuse. On y trouvera des fragments de toutes les roches ainsi que des débris de toutes les matières appartenant à la formation géologique de la localité, mêlés aux galets, aux cailloux et aux sables entraînés parfois à de grandes distances. Une longue pratique des travaux du mineur a enseigné au chef de l'exploration quelles sont, dans cette contrée, les roches encaissantes ainsi que la gangue du minéral aurifère; aussi, donnera-t-il toute son attention aux débris roulés de cette nature ainsi qu'aux fragments de quartz métallifère qui s'offriront à sa vue, parce que, tout en lui faisant connaître la qualité du minéral, leur nombre, leur volume, leur forme enfin, seront autant d'indices de la proximité ou de l'éloignement du gisement dont ils ont été désagrégés. Le filon est encore à distance, quand les fragments roulés de quartz ainsi que ceux de la roche encaissante sont rares, petits et arrondis: c'est effectivement un long transport ainsi que le frottement avec d'autres pierres, pendant la course, qui leur ont fait perdre leurs arêtes et leurs angles. L'explorateur examinera de même le lit de chaque affluent du cours d'eau principal pour vérifier de quel côté auront été charriées les matières favorables déjà rencontrées; il s'écartera de temps en temps des rives, pour examiner le terrain ainsi que les roches apparentes: il visitera avec soin les escarpements et les excavations. Des échantillons du quartz métallifère seront recueillis çà et là, sans choix, et apportés chaque soir à la hutte. Ils seront broyés, réduits en poussière, puis lavés à la batée, par la cuisinière, qui aura dû être choisie parmi les femmes habituées à ce genre de travail: ce sera ainsi, qu'avant d'avoir découvert le filon, il sera possible à l'explorateur d'en apprécier la richesse. Le chercheur de mines continuera à remonter le cours d'eau. Les fragments roulés de roches et de quartz apparaîtront bientôt plus nombreux, plus volumineux, moins arrondis: ils finiront par le conduire aux affleurements du gîte dont ils auront été désagrégés et qui, selon toutes probabilités, traversera le lit du torrent. L'explorateur recherchera le gisement, surtout s'il se présente en forme de filon, dans les escarpements de chaque rive; il en suivra les traces sur les pentes et en déhaussera, de distance en distance, les parties apparentes, au moyen de quelques tra-

vaux superficiels. Des échantillons seront détachés du gîte pour être broyés et soumis au lavage. S'il est bien constaté par tous les essais que le quartz est aurifère, si le précieux métal apparaît dans les résidus de chaque lavage, le gisement est dès lors découvert. Il ne s'agira plus que de l'examiner avec soin, ce qui se fera par une autre série de travaux, afin de s'assurer que le minéral est assez abondant et assez riche pour pouvoir être traité avec profit. Pendant le cours de l'exploration, on ne devra pas négliger l'étude des filons stériles, s'il en est rencontré : ce sont les veines d'un quartz pur, blanc laiteux, n'ayant aucune apparence de minéralisation. Ces filons stériles s'enrichissent quelque fois en s'approfondissant, et ils croisent souvent des veines métallifères. L'exploitation de mines de quartz appelle naturellement l'intervention de compagnies et de capitaux ; car le métal ne peut y être obtenu qu'au moyen de l'outillage assez dispendieux de machines à broyer le quartz.

La découverte du gisement de quartz aura été retardée par la recherche simultanée de mines d'alluvion ou *d'or roulé*. En effet, chaque jour des trous d'essai auront été creusés dans le lit du cours d'eau ainsi que dans celui de ses affluents, au-dessous d'une roche qui rompt le courant, au bas d'une chute ou dans les coudes qui produisent les remous. Ces recherches auront été répétées sur les rives, parfois jusque sur les versants qui s'en éloignent, partout où l'aspect ainsi que la configuration du terrain indiquent le passage antérieur et permanent des eaux. Toutes ces excavations auront été creusées jusqu'au roc ou *plan*. Toutes les fois que la matière extraite et lavée à la batée aura montré l'or, au milieu de ses annexes ordinaires, les essais auront dû être multipliés dans la localité, surtout si la formation du terrain ainsi que les indices ordinaires des gisements d'alluvions aurifères, sont de nature à encourager les recherches. Lorsqu'il s'agira d'examiner une grande plage de rivière, les trous d'essais devront être creusés de préférence dans toute cavité ou dépression du terrain qui économisera la main-d'œuvre ; on cherchera à se mettre, autant que possible, à l'abri des infiltrations. Les parois des berges indiquent ordinairement la formation de la plage, là surtout où elles s'élèvent en suivant les ondulations du plan : quand celui-ci apparaît dans la paroi, l'étude de la plage devient plus facile. Celui qui cherchera l'or dans la rivière même, se rappellera qu'il a dû se déposer de préférence dans les endroits où le courant aura été ralenti par un massif de roches, par une langue de terre, par une île ou un banc de sable, par un affluent, par un obstacle quelconque.

On se persuadera facilement que des explorations dirigées dans les conditions que je viens d'exposer, peuvent avoir pour résultats, non-seulement la découverte de minerais aurifères, mais encore celle de tous les autres minerais de la contrée traversée par les cours d'eau et ravinée par les torrents qui seront explorés. En effet, on verra apparaître, dans leurs lits, des fragments de toutes les roches et des spécimens de toutes les matières qui constituent la formation géologique du district. Selon toutes probabilités, nulle richesse minérale n'échappera à l'examen attentif de l'explorateur.

J'ai souvent dirigé, dans les Andes équatoriales, des explorations de longue durée et mes souvenirs me permettent d'esquisser le tableau que j'ai eu maintes fois sous les yeux. Dans un vallon dominé par des contre-

forts de la Cordillère, serpente un cours d'eau, torrentiel à l'époque des pluies, sur les bords duquel les péons sont livrés aux travaux de recherche. Les uns, creusent au pied d'une roche ; les autres, ramassent, pour être soumis à l'examen, des fragments de quartz, des agates, des pierres rayées de toutes couleurs ou veinées de différentes nuances. Celui-ci, lave avec une merveilleuse adresse, les matières extraites d'une excavation voisine. Plus loin, un autre, montre, avec satisfaction, les résidus d'un lavage dans lesquels apparaissent quelques grains d'or. Pourquoi suis-je resté, pendant des heures entières, en contemplation devant un tableau si vulgaire ? C'est parce que le tableau a pour fond et la scène pour théâtre, un vaste paysage où règne la nature vierge dans toute sa splendeur ! Sur les rives du torrent, se dressent comme une gigantesque muraille, des arbres séculaires dont les cimes s'élancent à une hauteur prodigieuse, aux troncs envahis par d'innombrables lianes qui s'enlacent de mille manières et retombent sous mille formes. Ça et là, sur le flanc des montagnes, apparaissent, parées des teintes les plus variées, des masses de verdure, du milieu desquelles les eaux s'échappent en cascades. Partout, les palmiers élégants, au milieu de la végétation tropicale dans toute sa magnificence, et à l'horizon, les forêts solitaires et mystérieuses qui recèlent les bois les plus précieux ainsi que les plantes les plus rares. Souvent, lorsque j'avais sous les yeux ce spectacle splendide, je me suis reporté, par la pensée, aux temps déjà reculés où ces immenses solitudes étaient peuplées de nations aborigènes, aux mœurs douces et policées, dont les traditions racontent les fabuleuses richesses. Je me rappelais alors les relations, pleines de charmes, des chroniqueurs de l'époque, sur les croyances et coutumes étranges des fils du soleil, ainsi que les mémoires touchants du vénérable évêque de Chiapa, pour dénoncer au Roi d'Espagne les violences excrécées sur les Indiens innocents, victimes de l'insatiable cupidité des conquérants. Je suivais aussi dans leurs excursions pittoresques à travers des contrées inconnues, les infatigables pères Jésuites dont le nom se lie si intimement à la civilisation de ce continent, prêchant, en même temps, la morale évangélique aux peuplades conquises et l'humanité à ceux qui les opprimaient ; convertissant les idolâtres, pour les grouper, sous le signe de la rédemption, dans ces missions ou réductions dont plusieurs sont le berceau de cités aujourd'hui florissantes.

Plus tard, me rapprochant des régions boréales, mes pérégrinations m'ont amené au Canada, conservant dans l'esprit, l'ineffaçable impression du spectacle grandiose qui m'a si longtemps ébloui. Je parcours depuis quelques mois, une contrée qui a été française et qui le serait encore, si la mère-patrie, à une époque de corruption et d'égoïsme injustifiables, ne l'avait lâchement abandonnée. Ici, la nature s'offre aux regards sous un nouvel aspect, sévère et majestueux, dont la grandeur ne le cède en rien aux splendeurs tropicales. On y voit aussi s'étendre, à perte de vue, de vastes forêts et d'immenses plaines. La végétation luxuriante des tropiques ne les couvre pas d'un riche manteau de verdure ; mais, de jour en jour, la charrue féconde les plaines, que déjà les voies de communications sillonnent, et la hache du bûcheron rompt le silence des forêts. Au Canada comme sous l'Équateur, la nature s'est montrée prodigieuse de ses dons et, tout y parle aussi à l'imagination de l'explorateur. Les rives du St. Laurent évo-

quent des souvenirs chers à tout cœur français, car ce sont des souvenirs de civilisation et de gloire. Ils rappellent la poésie des voyages de Cartier que, ni l'appât d'un gain sordide ni les fumées de la célébrité, n'attiraient en ces lointains climats; les périlleuses aventures de nos pieux missionnaires; l'héroïsme de Montcalm, ainsi que les hauts faits de ces valeureux gentilshommes, de tous ces intrépides Canadiens, si petits par le nombre, si grands par le courage, qui sont tombés, dans les plaines d'Abraham, en excitant l'admiration de leurs adversaires.

## II.

Je me propose maintenant d'entrer dans quelques détails sur les méthodes généralement adoptées dans l'Amérique équatoriale, et en Russie, pour l'examen et pour l'exploitation des gisements d'alluvions aurifères, soit mines d'or roulé, méthodes que j'ai moi-même mises en pratique. J'emprunterai au Manuel-Roret pour l'exploitation des mines, ce que je dirai relativement à l'examen des gisements de minerai, parce que je trouve exposé en termes très-clairs, dans cet ouvrage, tout ce que la pratique m'a enseigné en Amérique: j'observerai que ces règles s'appliquent à l'examen d'un gîte de minerai quelconque, qu'il soit aurifère, argentifère ou cuprifère.

L'examen d'un gisement de minerai, seulement soupçonné ou déjà découvert, s'opérera soit par tranchée, soit par sondage, soit par puits ou galeries: toutefois ce ne sera qu'après avoir constaté d'une manière bien positive l'existence d'un gîte, qu'il conviendra de l'examiner par des travaux souterrains.

« Les tranchées sont des fossés pratiqués à la surface du sol, de manière à écarter la terre végétale et les dépôts d'alluvion, à mettre les roches à découvert et à permettre de distinguer les couches qui leur sont interposées ainsi que les filons qui les traversent. Les tranchées s'exécutent dans les endroits où la pente du sol est la plus forte et l'on choisit les places où le terrain meuble a le moins d'épaisseur. Elles doivent être ouvertes dans une direction perpendiculaire à celle connue ou supposée du gîte à examiner. Le gisement se présentera dans l'une des trois catégories suivantes: filon ou veine, couche ou banc, ou amas.»

« Les filons sont des gîtes de minerai d'une épaisseur ordinairement peu considérable: ils sont assez étendus dans leurs autres dimensions, longueur et profondeur. On peut les considérer, dans le plus grand nombre de cas, comme des fentes ouvertes dans une roche et qui ont été remplies, postérieurement à la formation de cette roche, d'une matière différente de celle-ci. Les filons traversent, en les coupant sous un certain angle, les terrains stratifiés comme les terrains non stratifiés. Ils sont sujets à divers accidents et présentent souvent les variations les plus brusques. Les filons s'étendent quelquefois à des distances considérables dans le sens de leur direction: ils se terminent généralement en forme de coin et disparaissent, communément, à une profondeur de cent à cinq cents verges: leur puissance, ou épaisseur, varie d'un pouce à cinquante verges. Les filons se divisent quelquefois en branches ou rameaux qui se séparent plus ou moins les uns des autres, pour se confondre de nouveau, un peu plus loin, en une même et seule veine. On donne le nom de couches à des gîtes de minerai très-étendus en longueur et en largeur et

d'une forme assez plane: ils présentent une direction et une inclinaison semblables à celles des couches du terrain qui les encaisse et, par conséquent, sont parallèles à ces couches dont ils ne se distinguent que par leur nature qui est différente. Les amas peuvent être considérés comme des couches très-puissantes et peu étendues en longueur et en profondeur. Les couches du terrain qui encaissent les amas se contournent autour d'eux pour reprendre ensuite leur allure première.»

« Lorsque la tranchée n'a pas découvert la couche ou le filon cherchés, on la recoupe par une seconde tranchée qui fait un angle avec la première. Si la tranchée se fait sur la pente d'une montagne, il convient de l'ouvrir en montant, afin de n'être pas gêné par les eaux. En pays de plaine, les tranchées consistent en deux fossés se croisant sous un certain angle. La largeur ainsi que la profondeur des tranchées de recherche varient selon les circonstances.»

« Le sondage est propre à examiner, jusqu'à une profondeur considérable, des gîtes de minerai dont on connaît l'existence: il met à même de juger de la nature des roches que la sonde a traversées et de la puissance des gisements exploitables qu'elle peut rencontrer; mais il n'indique pas quelle est la nature du gîte, si c'est un filon, une couche ou un amas. Il est en outre sujet à beaucoup d'entraves et d'inconvénients qui se multiplient, de plus en plus, à mesure que le trou acquiert une plus grande profondeur et il exige un assortiment considérable d'outils.»

« Les puits et les galeries constituent les travaux souterrains de recherche et d'examen. Ces travaux servent à étudier le gîte sur une grande étendue et de plus, ils peuvent être utilisés pour l'exploitation. Le choix à faire entre un puits et une galerie, qu'il faut quelque fois combiner ensemble, dépend des circonstances et des localités. Un puits est plus coûteux, mais il procure des renseignements plus étendus; on peut en outre le creuser partout, en pays de plaine comme en pays de montagne: il n'en est pas de même d'une galerie. Les puits creusés de distance en distance font connaître un bien plus grand nombre de points qu'une galerie. Si l'on se trouve en pays de plaine, l'examen par puits sera le moyen le plus convenable à employer; mais, dans ce cas, il faudra combiner les recherches, par puits partant du jour, avec les recherches par portions de galeries partant du fond du puits. Ainsi, on pourra creuser des puits, d'arpent en arpent et, à partir du fond de chacun d'eux, on chassera à droite et à gauche deux galeries de trente verges environ de longueur, sur la direction du gîte. Une galerie doit être préférée à un puits, pour des travaux d'examen, lorsqu'on peut la percer sur le flanc d'une montagne qui présente l'affleurement d'un filon, ou bien, lorsque les eaux abondent dans le gîte à examiner et surtout lorsqu'on peut placer l'ouverture de la galerie à un niveau tel, qu'elle fasse, pendant longtemps, l'office de galerie d'écoulement et de galerie d'extraction. Si l'on est en pays de montagnes, il y aura avantage à commencer l'examen par une galerie partant du jour, soit que l'on attaque directement le filon, soit qu'on ne doive le recouper qu'à une certaine distance. On devra, dans tous les cas, se placer vers la partie la plus basse et la plus voisine du gîte que l'on veut attaquer, afin de s'assurer un écoulement facile pour les eaux. Lorsqu'on est obligé de se placer dans le voisinage d'un ruisseau ou d'un torrent, ce qui

est le cas le plus général, il faut avoir soin de n'ouvrir la galerie qu'à quelques mètres au-dessus du niveau des plus grandes eaux."

Il me reste encore à exposer ce qui se rattache à l'examen des gisements d'alluvions aurifères ou mines d'or roulé, et, il ne me paraît pas hors de propos de traiter cette question, en relatant ce qui se passe, à ce sujet, en Russie où, de même qu'au Canada, la rigueur des hivers limite les travaux de mine à cinq ou six mois de l'année.

La Russie est une des contrées que la nature a le plus favorisées sous le rapport de la richesse minérale. L'or se trouve abondamment répandu dans l'Oural, et l'on découvre continuellement, dans la chaîne de l'Altaï, de nouvelles alluvions qui paraissent inépuisables. De nombreuses explorations sont entreprises chaque année, aux frais de l'État, par les ingénieurs russes, dans le but de faire connaître les localités encore inconnues et de découvrir de nouveaux gisements de minerais. Dans l'Oural, comme dans l'Altaï, il est peu de cours d'eau qui ne roulent des grains d'or et les alluvions qui forment le fond des vallées, jusqu'à une profondeur de trois à quatre pieds, en recèdent presque toujours. Cet or s'extrait par le lavage : il est mélangé mécaniquement avec des débris de roches et de l'argile, auxquels se mêlent le platine, le fer, le cuivre et parfois d'autres métaux. Dans l'Oural, l'épaisseur des couches est assez constante ; mais il est rare que la teneur en or du gisement soit parfaitement égale ; car là, de même que dans toutes les régions aurifères, certaines parties d'une même localité sont privilégiées, par suite de la configuration du terrain ou d'autres causes. Dans l'Altaï, la longueur et l'épaisseur des gisements sont, en général, plus considérables que dans l'Oural. Dans l'une et l'autre région, les gisements d'alluvions aurifères se rencontrent dans les vallées, près des cours d'eau secondaires. Tous les ans, au mois de Mai, le gouvernement envoie dans les montagnes plusieurs jeunes ingénieurs, chacun d'eux ayant à sa disposition de cinquante à soixante mineurs. Le directeur-général des mines de l'Empire, assigne à chaque ingénieur la vallée, ou la partie de vallée, qu'il devra explorer. Chaque compagnie emporte sa provision de biscuit, de sucre, de thé et d'eau de vie : la chasse et la pêche pourvoient au reste. L'ingénieur reçoit une carte du terrain qu'il devra examiner et tout est calculé pour que l'étude en soit faite de la manière la plus sérieuse. Une partie des mineurs creusera dans le sol des trous, ou puits, de six pieds carrés qu'ils approfondiront jusqu'à la couche de sable et de gravier qui recèle l'or et que l'on rencontre ordinairement, dans cette contrée, à une profondeur de cinq à dix pieds. Ces puits d'essai, assez distants l'un de l'autre, seront disposés en échiquier sur toute la longueur du gisement alluvial. De chaque puits, on extraira environ quatre mille livres de la couche aurifère pour être soumis au lavage, cette quantité étant jugée suffisante pour apprécier le rendement en or. L'ingénieur enregistrera le produit de chaque trou et l'exploitation future de la mine, ainsi examinée, dépendra de la moyenne du rendement en or de tous les puits d'essai. On exploite, en Sibérie, des sables qui ne contiennent en or que la trois cent millième partie de leurs poids. L'or n'a été trouvé en quantité un peu considérable, en Russie, qu'à Zaverov, appelé aussi Alexandrowski, depuis la visite d'Alexandre 1<sup>er</sup>. Le Czar ne dédaigna pas de

creuser, pendant près d'une heure, et il voulut qu'on lavât la terre qu'il avait détachée du roc et de laquelle on retira quelques grains d'or. Un ouvrier continua l'excavation commencée par l'Empereur et rencontra, quelques pieds plus avant, un morceau d'or qui pesait environ vingt-quatre livres, et d'une valeur de \$6,000. Une petite pyramide a été élevée à cet endroit même, où sont conservés la pelle et le pic dont Alexandre s'est servi. La découverte des gîtes d'alluvions aurifères qui ont donné une si grande importance aux exploitations de l'Oural est due au hasard et a été causée, lors de la réparation d'un moulin, par des circonstances tout à fait semblables à celles qui firent connaître l'or en Californie, soixante-quinze ans plus tard.

### III.

Le travail des mines, dans l'Amérique méridionale, appartient aux gens du pays : les compagnies étrangères n'y ont entrepris, jusqu'à présent, que de très rares exploitations. Dans les campagnes, la plupart des habitants des districts aurifères vivent du lavage de l'or. Presque tous, trop pauvres pour louer des péons, ont le nombre est d'ailleurs fort restreint, ils sont obligés de travailler eux-mêmes ; mais ils se reposent dès qu'ils ont obtenu l'or qui leur était absolument nécessaire pour satisfaire aux besoins du moment et ne recommencent à en chercher que lorsque la nécessité les y force de nouveau. Les mines deviennent, dans ces contrées, la propriété de ceux qui les découvrent et les dénoncent au gouverneur de l'État : les droits à payer pour être mis en possession par un agent de l'autorité ne sont pas élevés : dans plusieurs États, l'exploitation n'est frappée ni d'impôt ni de redevance. On doit au propriétaire du terrain une indemnité pour le dommage à causer : elle est ordinairement fixée par arbitres ; mais, comme les mines sont généralement découvertes au loin des habitations et des terres cultivées, il est rare d'être soumis à cette obligation.

Les gisements d'alluvions aurifères, ou mines d'or roulé, catégorie à laquelle appartiennent celles du Bas-Canada, peuvent être divisées en deux classes : 1o. les mines situées à un niveau supérieur à celui de la rivière voisine, très souvent sur les pentes qui la dominent et quelquefois à d'assez grandes élévations : ce sont celles qui peuvent être déblayées ou excavées au moyen de l'eau et qui n'exigent pas l'emploi de pompes d'épuisement pour en faciliter le travail : 2o. les mines situées au dessous du niveau de la rivière voisine et, par conséquent, constamment exposées à être noyées par les eaux d'infiltration : ce sont celles dont le déblai ou l'excavation doit se faire au pic, à la pelle et à la bronette et qui ne peuvent être travaillées qu'à la condition du jeu continu d'une ou de plusieurs pompes d'épuisement. Je vais indiquer successivement le travail de chacune de ces deux classes de mines, en observant que le personnel ainsi que le matériel d'un établissement, varient selon l'étendue du gisement et selon les ressources de la compagnie qui l'exploite.

Je suppose une mine de la première classe en pente douce du Nord au Sud, un cours d'eau étant connu au dessus de la mine, peut-être à une grande élévation et à une distance éloignée. Les ouvriers seront d'abord employés à construire leur quartier, la cuisine, les magasins ; à faire, en un mot, tout ce que nécessite une installation de longue durée. On creusera ensuite

un bassin ou réservoir au dessus de la mine, c'est-à-dire au Nord, et en même temps un petit canal destiné à y amener l'eau du torrent. Un autre canal, plus large et plus profond, dont le roc ou plan devra être le radier, sera ouvert au bas de la mine, c'est-à-dire au Sud, d'abord en pente modérée, pour aboutir en pente plus rapide, si cela est possible, au ravin le plus proche. On nettoiera la surface de la mine en coupant les broussailles, on abatant les arbres qui seront débités, amoncelés et brûlés. Ces travaux préparatoires terminés, la mine, si elle est en pente douce, sera divisée pour son exploitation en une série de zones, la superficie de chacune d'elles étant calculée sur le nombre des ouvriers affectés au travail et sur les époques imposées au directeur pour les lavages. Les zones seront méthodiquement déblayées et lavées, l'une après l'autre, en commençant par la plus basse, c'est-à-dire par celle le plus au Sud, sur laquelle aura été amenée l'eau du réservoir. La couche de terre végétale et celle de matières stériles qui la suit, seront successivement ameuillées par des ouvriers armés, les uns de barres de fer, les autres de bèches longues et étroites ou de pics, puis, délayées à grandes eaux et entraînées au loin par le canal creusé au bas de la mine. Les roches trop volumineuses pour pouvoir être roulées, seront brisées et, de même que les souches, enlevées et transportées en dehors de la mine au moyen de brouettes et de civières : des ouvriers postés dans le canal, faciliteront, avec les outils convenables, le roulement et l'entraînement par les eaux de toutes les matières déblayées. Lorsque la couche aurifère aura été mise à jour sur toute la superficie de la zone en cours de travail, la force et l'action du courant d'eau pourront être modérées, mais elles devront être suffisantes pour entraîner et laver dans une série de canelons, ou *sluices*, toute la couche aurifère ameuillée jusqu'au plan. Les canelons seront disposés à des niveaux différents, et en ligne brisée, les uns à la suite des autres. L'eau entraînera les terres délayées, les sables et les petits cailloux : l'or s'amoncellera à la tête de chaque canelon, et, si l'opération a été bien conduite, la plus grande partie du précieux métal se déposera dans le premier. De temps en temps, on concentrera les dépôts de chaque canelon, en reportant à la tête du premier, toutes les matières provenant du nettoyage des autres. Enfin, le dernier lavage, qui aura pour résultat la séparation complète de l'or de toutes parties hétérogènes, sera fait à la batée, en ayant soin de ne laver, chaque fois, qu'une petite quantité de la matière enrichie par la concentration.

Si la mine est en pente roide, fut-elle en pente très-roide, il sera possible de la déblayer jusqu'au plan, de la même manière, sans qu'il soit nécessaire de la diviser en zones, tant l'inclinaison prononcée en rendra le travail facile, à moins toutefois, que la superficie n'en soit excessivement étendue. Mais il sera toujours préférable, lorsqu'il s'agira d'exploiter un gisement alluvial s'étendant sur une colline ou sur le versant d'un contre-fort, d'adopter la méthode pratiquée depuis quelque temps, sur une grande échelle, en Californie, en Georgie et dans la Caroline du Nord. M. S. Hunt l'a décrite dans la notice que j'ai déjà signalée. Par ce système, il devient possible de rendre meubles, de déblayer et de laver de grandes masses de terres et graviers aurifères, de déraciner les arbres et de déchausser les grosses roches, le tout, au moyen d'un jet d'eau agissant par

projection, sous une puissante pression, et jaillissant d'un tuyau à manche pareil à ceux des pompes à incendie. La masse de terres, de graviers et de roches à déblayer est attaquée par le bas et le banc est bientôt miné. Les grands arbres déracinés, ainsi que les roches trop volumineuses pour être roulées, sont lavés par le jet d'eau qui délaye, entraîne et charrie, au travers d'un long sluice, les terres, les graviers, toutes les matières légères dont, en même temps, l'or est séparé pour être retenu dans l'appareil. Si le réservoir est élevé de cinquante à quatre-vingt-dix pieds au dessus du plan du gisement, s'il est constamment plein d'eau, si la descente de celle-ci est rapide, on pourra, avec une pression de soixante pieds et un tuyau du diamètre de un pouce et demi à deux pouces, opérer, en un jour, un déblai et un lavage dix fois plus considérables qu'il ne serait possible de le faire, dans le même espace de temps, par l'autre méthode.

Si la mine d'or roulé, à exploiter, appartient à la deuxième classe, si les différentes couches, superposées du plan à la surface du sol, ne peuvent être déblayées et enlevées qu'au moyen du pic, de la pelle et de la brouette; enfin, si elle ne peut être excavée qu'à la condition du jeu continu, de jour et de nuit, d'une ou de plusieurs pompes d'épuisement, le travail d'une zone de même superficie deviendra beaucoup plus long et plus dispendieux. Dans certaines plages, les eaux d'infiltration sont tellement abondantes, qu'il ne serait pas possible, à moins d'une installation spéciale d'engins d'épuisement, de diviser une mine de cette deuxième classe en trous, ou travaux partiels, d'une superficie égale à celle de chacune des zones d'une mine de l'autre classe. En tous cas, la même méthode générale devra présider à l'exploitation du gisement, c'est-à-dire qu'il sera travaillé de bas en haut, le premier trou, une fois terminé et lavé, servant de lieu de décharge pour le second et ainsi de suite. D'un autre côté, en procédant ainsi, la pente, quelque faible qu'elle soit, favorisera toujours l'écoulement des eaux d'infiltration dans un puits creusé au bas de la mine, où les pompes d'épuisement seront installées à poste fixe. Les couches stériles seront, de même que la couche aurifère, déblayées au moyen du pic, de la pelle et de la barre de fer; les matières seront enlevées et transportées à la brouette, celles provenant de la dernière couche, appelée *cinta* ou *venero* dans l'Amérique équatoriale, étant les seules destinées au lavage; cette dernière opération se fera au moyen d'un sluice établi dans les conditions que j'ai déjà indiquées. Tout ce que je viens d'exposer, relativement à l'exploitation des gisements d'alluvions aurifères, démontre que l'eau est l'auxiliaire indispensable des travaux, non seulement pour laver l'or, mais aussi, et en plus grande abondance, pour faciliter les déblais ainsi que le transport au loin et économique des couches stériles.

Il n'y a pas dans l'Amérique méridionale, ni probablement dans aucune autre contrée aurifère du globe, une localité qui puisse offrir une réunion aussi complète des différentes classes et catégories de mines d'or roulé, que la vallée du Tipuani en Bolivie, dont les sables ne le cèdent en rien, quant à la richesse, à celle des alluvions les plus renommées de la Californie ou de l'Australie. Ce cours d'eau prend naissance, dans les neiges, sur le revers oriental de l'un des pics les plus élevés des Andes et se déverse, à trente lieues de sa source, dans un des

principaux tributaires de l'Amazone. Les gisements alluviaux aurifères, ou, selon l'expression espagnole, les *lavaderos* de cette riche vallée, étaient exploités par les Indiens avant la conquête. Ils travaillaient de préférence les mines élevées, celles situées sur les pentes, dont quelques-unes sont restées littéralement criblées par les étroits terriers que ces patients mineurs y ont creusés. Ces travaux étaient nécessairement très-imparfaits, car leurs outils, dont un grand nombre sont découverts tous les jours dans les anciennes excavations, ne pouvaient rien contre les roches de granit ou de quartz, et il n'était pas toujours possible aux Indiens de les tourner. Aussi, leur système d'exploitation les obligeait-ils à respecter une partie du terrain dans lequel ils s'enfonçaient. Néanmoins, lorsque les Espagnols pénétrèrent dans la vallée, les *lavaderos* du Tipuani avaient déjà produit une quantité d'or si considérable, qu'elle valut à cette région de l'ancien domaine des Incas, le nom de *Potosi de oro*, sous lequel on la désigna pendant une époque. La première exploitation régulière des Espagnols date de 1750; elle dura environ trente quatre ans et on évalue à \$8,000,000 la valeur de l'or obtenu pendant ce laps de temps. A la même époque, un Espagnol, du nom de Gutierrez Seguro, retirait un bénéfice libre de plus de \$2,000,000 de l'exploitation d'un autre gisement de la même vallée. En 1820, Ildefonso Villamil détourna une petite partie du cours de la rivière Tipuani, pour en exploiter plus facilement le lit mis à sec : cette entreprise, malgré des frais énormes, lui donna un produit net de \$400,000 : on vit, à cette époque, sur la plage dite Salomon, une superficie de trois verges carrées de la couche aurifère, produire cinquante trois livres et quatorze onces du précieux métal. Ce même Villamil exploita aussi, en 1828 et 1829, la plage del Rosario et, de 1834 à 1847, le gisement alluvial de Ancota situé sur un des versants baignés par la rivière : la plage del Rosario produisit \$105,000 pendant les deux années et M. Villamil retira, annuellement, de cent à cent cinquante livres d'or, de la mine de Ancota. Une autre plage, exploitée en 1846 par M. Zavala, avec une dépense d'environ \$40,000, non compris celle du matériel, produisit \$150,000 sur une superficie d'environ six cent cinquante verges carrées. Je ne signale que les principales exploitations ainsi que les résultats les plus importants, mais nombre d'autres travaux ont été faits, avec succès, sur les terrains alluviaux de la vallée du Tipuani. Les richesses de cet Eldorado de la Bolivie paraissent en vérité inépuisables, puisqu'après avoir donné des trésors aux Indiens et aux Espagnols, on a vu de nos jours, en 1849, la plage d'Illumani produire \$40,000 extraites d'un trou ayant une ouverture de dix à douze verges carrées. Pourquoi le courant de l'émigration, pour quels motifs les chercheurs d'or de notre époque, ne se sont-ils pas dirigés vers l'Amérique équatoriale bien moins éloignée que la Californie et l'Australie? Pourquoi l'industrie, avec son activité fécondante, ne s'est-elle pas encore emparée de ces pays? Serait-ce par peur du climat dont la salubrité dans les régions, dites terres chaudes, où sont généralement situées les mines d'or roulé, laisse souvent beaucoup à désirer? Je crois plutôt que l'œuvre de la colonisation et de la régénération de ces riches et magnifiques contrées, par l'immigration et les capitaux étrangers, n'a été retardée, jusqu'à présent, que par les

révolutions et les guerres intestines auxquelles les anciennes colonies espagnoles sont incessamment livrées!

Loin de moi la pensée, en célébrant les richesses de la vallée du Tipuani, de vouloir ajouter à la surexcitation que la fièvre de l'or a déjà causée dans le Canada. Je me suis, au contraire, très nettement exprimé, dans ma précédente lecture, en engageant le public à se méfier, dans certaines limites, de l'attrait fascinateur, exercé sur beaucoup d'esprits, par la recherche et le lavage des minerais aurifères. D'ici à quelques jours, les campagnes du Bas-Canada, seront envahies par des milliers de travailleurs énergiques, rudes pionniers de cette civilisation dont nous sommes si fiers et qui doit à l'or ses plus rapides progrès. De tous côtés, dans la région signalée comme aurifère, le sol sera défoncé, fouillé, et la terre sera interrogée sur les secrets qu'elle recèle dans son sein. Cette prochaine campagne d'explorations, à laquelle prendront part des mineurs expérimentés, sera certainement décisive; et tout permet d'espérer qu'elle classera le Bas-Canada, sinon au même rang que la Californie et l'Australie, au moins parmi les contrées privilégiées, progressivement enrichies par la découverte et l'exploitation des mines.

### Dollard des Ormeaux.

ETUDE HISTORIQUE — 1660.

Lue au Cabinet de Lecture Paroissial, par M. Paul Stevens, le 12 avril 1864.

Vers la fin de l'année de Notre Seigneur mil six cent cinquante-neuf, sous le gouvernement du très amé et redouté Sire d'Argenson, un Huron échappé miraculeusement aux vengeances des Iroquois qui l'avaient fait prisonnier, vint annoncer, dans la bonne ville de Québec, que ces barbares avaient partout levé la hache de guerre et préparaient une armée nombreuse, destinée, sans aucun doute, à ravager le pays.

Quelques mois plus tard, le 15 mai 1660, cette lugubre nouvelle fut confirmée par un espion même de l'armée Iroquoise que l'on était parvenu à capturer. Ce dernier sachant qu'il n'avait ni merci ni salut à attendre, à moins de faire un aveu complet, avait déclaré que huit cents de sa nation étaient assemblés pour le moment à la *Roche Percée*, près de Montréal, où devait venir les rejoindre bientôt un autre parti de guerre comptant quatre cents guerriers; qu'une fois la jonction opérée, ces douze cents barbares, — l'élite des Cinq Nations, — tomberaient sur Québec qu'ils raseraient, ayant promis aux leurs de rapporter en trophée la tête du gouverneur-général : de là, ils devaient aller détruire Trois-Rivières, et poursuivant leur course victorieuse ne s'arrêter que devant le Fort de Ville-Marie, qu'ils se proposaient de réduire en cendres.

On le voit, il ne s'agissait de rien moins que de détruire toute la colonie.

Cette terrible nouvelle, — comme toutes les fâcheuses nouvelles, — se répandit bientôt, avec la rapidité de la foudre, de la ville dans les campagnes environnantes et fit naître une panique universelle.

Tandis qu'on exposait le Très St. Sacrement, et que le bon peuple, précédé de ses pasteurs, faisait des processions pour implorer l'assistance divine, on voyait arriver de toutes parts les habitants des alentours, suivis de leurs femmes, de leurs enfants et de tout ce qu'ils avaient de plus précieux.

Afin d'éviter l'encombrement et le désordre, M. d'Argenson fit placer les uns dans le fort, les autres chez les R. P. Jésuites, d'autres chez l'Evêque de Pétrée, d'autres enfin dans la cour du Couvent.

Les derniers arrivés se barricadèrent dans la Basse-Ville.

Le 19 mai, quatre jours après la capture de l'espion iroquois, M. d'Argenson réunit en conseil les plus sages du pays afin d'aviser aux mesures les plus efficaces pour assurer le salut général. A ce conseil assistait Mgr. de Pétrée. Il y fut résolu, d'un commun accord, qu'on ôterait le St. Sacrement de l'église paroissiale et des chapelles des deux Communautés, qu'on ne permettrait plus aux religieuses de passer la nuit dans leur monastère trop exposé à un coup de main, qu'on établirait, tout autour de la ville, des postes armés et des corps de garde, qu'on prendrait en un mot toutes les précautions que peut suggérer la prudence humaine et qu'on s'en remettrait, pour le reste, à la garde de Dieu.

Dès ce jour, Québec eut tout l'air d'une ville étroitement assiégée. On faisait bonne garde partout, et, durant le silence solennel des nuits, on entendait retentir au loin le cri des sentinelles et le bruit des patrouilles échangeant le mot d'ordre.

Chaque soir, au coucher du soleil, une escouade d'arquebusiers se rendait au couvent des Religieuses pour les mener à la maison des R. P. Jésuites, d'où on les reconduisait le matin chez elles.

Cette cérémonie eut lieu depuis le jeudi 19 mai, jusqu'au 26, veille de la Fête-Dieu, et ces sages précautions furent cause, comme on le sut plus tard d'Iroquois faits prisonniers, que ces barbares ne mirent pas le feu au monastère.

Mais ni les prières publiques, ni les processions, ni ce déploiement extraordinaire de piquets, de corps-de-garde et de sentinelles ne purent empêcher le bon peuple de Québec de vivre ballotté dans des alternatives de folles terreurs et d'effroyable anxiété.

Aujourd'hui, l'un disait qu'il avait entendu l'armée ennemie. Le lendemain, un autre prétendait avoir vu très distinctement son avant-garde composée d'au moins cent canots. Une femme surtout, une pauvre veuve devenue folle depuis que les Iroquois avaient massacré son mari et ses trois enfants, et que l'on appelait Jeanne la timbrée, glapissait quelques fois de terreur les plus braves, lorsque parcourant les rues, l'œil égaré et les cheveux en désordre, elle faisait retentir, d'une voix monotone, sa plainte accoutumée : " les *Agniers* vont nous massacrer tous comme ils ont massacré mon pauvre Pierre et mes petits, Sainte Mère de Dieu, ayez pitié de nous ! "

\*.\*

Tandis qu'on tremblait à Québec, le fondateur de Montréal, M. de Maisonneuve, placé avec ses braves comme en sentinelles perdues aux avant-postes des Iroquois, — à cent milles au moins de tout secours, — prenait les précautions les plus minutieuses, les mesures les plus énergiques pour repousser l'ennemi avec vigueur.

Déjà, dès le mois d'octobre 1658, dans l'éventualité d'un long siège, il avait fait creuser, dans la cour même du fort, un puits qui donnait une eau abondante. Ce fut le premier puits dans l'île de Montréal.

L'été suivant, 8 juin 1659, M. de Queylus en avait

également fait construire un dans le jardin de l'hôpital transformé en fort.

Après le gouverneur et le clergé, trois particuliers avaient aussi voulu avoir leur tour. Charles le Moynes, Jacques Le Ber et Jacques Testard, firent percer à frais communs, un puits très profond, par Archaubault, le 17 mai 1660.

Durant l'hiver de cette même année, M<sup>me</sup> Mance qui n'était pas moins prévoyante, avait fait construire, dans l'intérieur du fort, une grange en pierre de soixante pieds de long sur trente de large pour y serrer en toute sûreté les récoltes, et surtout pour les mettre à l'abri du feu.

\*.\*

Cependant, cette armée ennemie qui inspirait de si grandes terreurs à la ville de Champlain, ne parut ni à Québec, ni aux Trois-Rivières, ni à Ville-Marie ; voici pourquoi :

Il y avait alors, dans ce dernier poste, un jeune gentilhomme du nom de Dollard des Ormeaux que M. de Maisonneuve avait emmené de France, en compagnie des Sulpiciens, dans son voyage de 1657. Ce jeune Dollard qui, à l'époque où commença ce récit, venait à peine d'accomplir sa vingt-deuxième année, représentait, dans toute sa splendeur, le beau idéal du soldat chrétien. Brave à toute épreuve et d'une foi robuste, il avait quitté la France à la suite de quelques difficultés survenues dans son régiment, et il ne se rendait en Canada que dans le dessein bien arrêté de s'y illustrer ou de périr en servant Dieu et sa patrie d'adoption.

La nouvelle de l'invasion prochaine des Iroquois qui s'était répandue à Montréal, presque aussi vite qu'à Québec, fut accueillie, par Dollard, avec une profonde gratitude pour le Ciel qui semblait lui envoyer l'occasion de se distinguer. Il conçut sur-le-champ le dessein de se dévouer pour le salut commun en barrant le passage à ces sauvages envahisseurs ; mais comme il ne pouvait y aller seul, il songea tout d'abord à s'ouvrir à quelques colons. Il n'eut point de peine à faire partager ses projets à une poignée de braves, l'audace et le courage étant les moindres vertus de nos pères, à l'âme si fortement trempée. Mais ce n'était pas le tout de vouloir se dévouer, il fallait encore avoir la permission de M. de Maisonneuve. Dollard la demanda et l'obtint pour lui et ses compagnons.

Alors Ville-Marie vit un de ces spectacles qui ne s'effacent jamais de la mémoire de ceux qui en furent témoins, et que l'Histoire rappelle avec orgueil afin de servir d'éternelle leçon et de glorieux modèle aux générations qui se succèdent.

La veille du départ, Des Ormeaux et ses compagnons s'étant confessés, communiaient, et après la communion s'engagèrent par un serment solennel, en face des autels, de ne demander aucun quartier à l'ennemi et de le combattre jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Ayant ainsi réglé avec le Ciel, ils voulurent aussi régler leurs affaires d'ici-bas, et l'on peut voir encore aujourd'hui, au greffe de cette ville, le testament à peu près uniforme de ces héros chrétiens ainsi rédigé par maître Benigne Basset, notaire public, sous la date du 18 avril 1660 :

" Désirant aller en parti de guerre avec le Sieur Dollard pour courir sus aux Iroquois et ne sachant comment il plaira à Dieu de disposer de ma personne,

« dans ce voyage, j'institue—en cas que je vienne à périr,—un tel héritier universel à tous mes biens, à la charge seulement de faire célébrer, dans la paroisse de Ville-Marie, quatre grand'messes et d'autres pour le repos de mon âme. »

Le lendemain qui était le 19 avril 1660, Dollard partit en canot avec ses compagnons. A peine avaient-ils ramé un mille qu'ils entendirent, dans une île voisine — l'île St. Paul probablement — un cri d'alarme, et bientôt après, ils aperçurent, à quelque distance, un parti d'Iroquois, sur lequel il coururent à force d'aviron. Quoique surpris à l'improviste, les Iroquois se défendirent avec l'énergie du désespoir, et les Français qui les avaient attaqués, tête baissée, perdirent un des leurs dès les premières décharges. Ils n'en restèrent pas moins maîtres du champ de bataille et des bagages de l'ennemi. Mais, dans leur impétuosité à le poursuivre, un des canots chavira et deux autres Français se noyèrent. Le tué s'appelait Nicolas Duval, les deux noyés, dont on ne put repêcher les corps, se nommaient Muthurin Souldard et Blaise Tuillé.

Comme on était très près de Montréal et fort loin encore du Long-Sault où l'on se proposait d'aller arrêter les Iroquois, Dollard et les siens se décidèrent à retourner à Ville-Marie pour y faire inhumer leur compagnon d'armes.

Le 20 avril, fut célébré le service funèbre de Duval et des deux autres, devant toute la population du fort, au milieu du plus profond recueillement. L'église était remplie, et chacun ne pouvait s'empêcher de pleurer en voyant Dollard et ses seize compagnons agenouillés autour de la bière de leur frère d'armes et assis tant pour ainsi dire à leurs propres funérailles en priant pour ceux qui ne les avaient précédés, là haut, que de quelques jours peut-être.

Après l'inhumation, les dix-sept braves déterminés plus que jamais à se dévouer pour le salut de la Colonie et de plus brûlant de venger la mort de trois de leurs frères, firent un adieu général à tous les colons comme s'ils ne devaient plus les revoir, et s'embarquèrent de nouveau avec une grande quantité de munitions.

Cette fois ils arrivèrent sans encombre jusqu'au bout de l'île de Montréal, où ils furent arrêtés huit jours par la grande quantité de glaçons que charriait le cours gonflé du St. Laurent. Cependant, comme dit la Relation de 1660, « le Sault St. Louis et les autres rapides ne leur coûtèrent rien à passer: le zèle et l'ardeur d'une si sainte expédition leur faisaient mépriser la rencontre des glaces et le froid des eaux fraîchement fondues, dans lesquelles ils se jetaient vigoureusement pour traîner eux-mêmes leurs canots entre les pierres et les glaçons. Ayant gagné le lac St. Louis qui est au-dessus de l'île de Montréal, ils détournèrent à droite, entrèrent dans la rivière qui mène aux Hurons et allèrent se poster au-dessous du Sault de la Chaudière pour y attendre l'ennemi. »

Ce fut le 1er. Mai 1660 que ces héros chrétiens arrivèrent au Long-Sault où ils trouvèrent fort à propos un retranchement construit l'automne précédent, par un parti de chasseurs Algonquins. Dollard ayant jugé la position excellente, y campa les siens, résolu d'attendre l'Iroquois à l'abri de ces murailles de pieux.

A peine y étaient-ils installés, qu'ils furent visités par trente-neuf Hurons sous les ordres d'un chef nommé Anahouta et trois Algonquins commandés par l'intrépide

Mitsemeg. Ces Hurons et ces Algonquins nourrissant le même dessein que les Français, Dollard ne fit aucune difficulté à les admettre dans son camp pour partager avec les siens les périls et la gloire d'une aussi audacieuse entreprise.

Au bout de quelques jours d'attente, les sauvages qui allaient chaque matin à la découverte, vinrent signaler la venue de deux canots chargés d'ennemis armés en guerre. C'était l'avant-garde de trois cents Iroquois qui allaient rejoindre cinq cents autres déjà rendus dans les îles de Richelieu pour tomber ensuite tous ensemble sur Québec, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Sans perdre de temps, Dollard alla embusquer sa troupe à l'endroit qui lui parut le plus favorable au débarquement, et suivant ses prévisions l'ennemi vint en effet y attérir. A peine les canots avaient-ils touché le sable de la grève qu'une décharge meurtrière coucha par terre la moitié des Iroquois: malheureusement elle avait été trop précipitée, et les survivants eurent le temps de se jeter à la nage ou dans les bois pour avertir le gros de l'armée.

Celle-ci apparut tout-à-coup vers le soir.

Dollard et les siens fesaient alors leur prière, à genoux sur la terre nue, le ciel au-dessus de leur tête et les cataractes du fleuve mugissant à leurs pieds.

Le repas du soir cuisait près d'eux.

Ils n'eurent que le temps de rentrer en toute hâte dans le retranchement, laissant dehors leurs chaudières.

Puis l'on entendit une huée épouvantable, qui, grossie par le fleuve, alla rouler de forêt en forêt.

Après ce cri de guerre, les Iroquois se mirent à faire des décharges de mousqueterie qui n'entamaient que les pieux. Dollard et les siens y répondirent par un feu bien nourri qui entamait les Iroquois.

Enfin un capitaine Onnontagué s'avança seul à la portée de la voix, et apostrophant les assiégés, à la façon des héros d'Homère, il leur cria :

— Qui êtes-vous ?

— Cent Français, Hurons et Algonquins venus au devant des Nez percés, répondit Dollard.

— Donnez-nous la paix jusqu'à ce que nous ayons tenu conseil, continua l'Iroquois.

— Dans ce cas, retirez-vous de l'autre bord de la rivière, fit Dollard qui voulait profiter de cette trêve pour fortifier la palissade.

Mais au lieu de se retirer sur l'autre rive, les Iroquois se mirent à construire un retranchement en face de celui des Français.

De leur côté, ces derniers se fortifièrent autant qu'ils purent, en entrelaçant les pieux de branches flexibles, remplissant les interstices avec des pierres et de la terre, et se ménageant des meurtrières tout autour.

A peine avaient-ils achevé cet ouvrage que les Iroquois vinrent à l'assaut, mais ils furent repoussés avec perte.

Un deuxième assaut ne fut pas plus heureux.

Au troisième, Dollard avait fait garnir les pieux de son retranchement avec les têtes grimaçantes de quelques chefs tombés sous les balles françaises.

A cette vue les Iroquois ne se possédant plus de rage étaient courus aux canots des Français, des Hurons et des Algonquins, les avaient brisés pour en faire des torches et se précipitèrent, la flamme à la main, avec une aveugle furie, sur le retranchement pour le mettre en feu.

Mais ils furent encore repoussés, et la lueur sinistre de leurs torches au milieu de la nuit, n'éclaira que la chute des forenés qui tombèrent pour ne plus se relever.

Alors les assiégeants se décidèrent à faire appeler les cinq cents Iroquois déjà campés dans les Iles du Richelieu, et en attendant ils se contentèrent de bloquer étroitement le réduit, ayant bien soin de se tenir à une distance respectueuse de ses mousquets.

\* \* \*

Cependant les assiégés souffraient horriblement de la soif et de la faim. Il n'y avait point d'eau dans leur fort. De temps à autre ils faisaient une vigoureuse sortie pour aller en chercher, mais comme ils avaient perdu leurs chaudières, ils ne pouvaient en rapporter qu'en petite quantité dans des ustensiles de hasard.

De plus ils se trouvaient réduits à une ration de farine, et encore fallait-il faire de grands efforts pour l'avalier toute sèbe.

Dans cette extrémité, ils parvinrent, à force de creuser, à faire sortir du sol un mince filet d'eau bourbeuse, tout-à-fait insuffisante pour un aussi grand nombre d'hommes.

Les Iroquois voyant cela, se mirent à crier aux Hurons et aux Algonquins de venir les joindre; qu'ils seraient bien reçus, que sinon ils s'exposaient à crever de faim et de soif avec ces chiens de français, ou à être passés au fil de l'épée et rôtis à petit feu aussitôt que le renfort qu'ils attendaient, serait arrivé.

A cette proposition, les lâches Hurons, excepté leur chef Anahonta, sautèrent par-dessus le retranchement.

Les Algonquins demeurèrent fidèles.

Cependant cette trahison infâme ne fit pas perdre courage aux assiégés; seulement elle donna aux assiégeants le secret de leur petit nombre.

Le cinquième jour, un épouvantable cri de guerre annonça l'arrivée des cinq cents auxiliaires, et quelques instants après fut livré contre le fort un assaut général.

Durant trois jours, et d'heure en heure, les barbares qui venaient se briser et mourir au pied de ces murailles de bois, répétèrent assaut sur assaut, et après chaque assaut les Français victorieux tombaient à genoux versant leur sang avec leurs prières.

Les Iroquois ne pouvant forcer le retranchement se mirent alors à abattre de gros arbres, espérant que leur chute pratiquerait une brèche; mais ce fut peine inutile.

Alors ils tinrent conseil, ne voulant pas croire qu'ils n'avaient affaire qu'à dix-sept Français, et se décidèrent à parlementer.

Mais Dollard et les siens, résolus de mourir, laissèrent avancer les parlementaires, et quand ils furent à portée, tuèrent les uns et blessèrent les autres.

Cette fois les Iroquois résolurent de périr à leur tour. Afin d'échapper autant que possible aux balles des Français, ils se firent des boucliers avec trois buches étroitement entrelacées à l'aide d'écorce, et se serrant ensuite l'un contre l'autre en portant devant eux ces boucliers, ils vinrent—avec une force irrésistible—se heurter contre les murailles ébranlées du retranchement, qu'ils essayèrent d'escalader en montant les uns sur les autres. Mais les Français repoussaient à coup de hache et de sabre tous ceux qui dépassaient la hauteur des pieux ou bien leur faisaient sauter la cervelle à bout portant.

Dans cette terrible extrémité, Dollard jeta par dessus la

palissade un baril de poudre avec une mèche enflammée, mais par malheur ce baril ayant rencontré une branche en l'air il retomba dans le fort où il sauta, ce qui fit que la plupart des Français eurent le visage et les mains brûlées ainsi que les yeux aveuglés par des tourbillons de fumée.

Les Iroquois profitant de ce malheur parvinrent à renverser la porte du fort, et y entrèrent comme une mer furieuse qui a rompu ses digues.

Le brave Dollard fut massacré presque en même temps que la porte céda. Quant aux autres survivants, ils se défendirent avec une telle furie que les sauvages ne firent pas de prisonniers.

Trois Français sur le point de mourir furent jetés au feu. Un quatrième qu'on médicamente fut tourmenté affreusement.

Mais cette vengeance était insuffisante pour les Iroquois qui avaient perdu le tiers de leur armée. Elle retomba dans toute sa furie sur les lâches transfuges. Les treute-neuf Hurons furent distribués dans les différents bourgs, où on les tailla en grillades.

Leur trahison méritait cette récompense.

\* \* \*

Le 8 Juin, 1660, à minuit, une chaloupe dépêchée par M. de Maisonneuve vint annoncer à Québec l'héroïque dévouement de Dollard et de ses braves, et la retraite des Iroquois.

A cette grande et heureuse nouvelle, la ville qui depuis cinq semaines n'avait eu de repos ni le jour ni la nuit, tant pour sa garnison que pour sa garde, commença à respirer. Bientôt éclata partout une joie aussi profonde que la terreur avait été désordonnée, et dans toutes les églises on chanta des *Te Deum*.

\* \* \*

Si plus tard la patrie reconnaissante élevait un monument à ces martyrs, il serait à souhaiter que l'on inscrivît leurs noms, en lettres d'or, sur un socle de marbre ou d'airain.

On pourrait les placer de la manière suivante :

Dollard des Ormeaux,

Jacques Brassier,  
Nicolas Tillemont,  
Jean Tavernier,  
Laurent Hebert,  
Aloué Delestres,  
Nicolas Josselin,  
Robert Jurée,  
Jacques Boisseau,

Louis Martin,  
Christophe Augier,  
Étienne Robin,  
Jean Valets,  
René Doussin,  
Jean LeCompte,  
Simon Grenet,  
François Cusson.

Ces noms glorieux, ces noms désormais immortels dormiraient peut-être encore dans la poudre de notre Gresse, si M. l'abbé Faillon, de la maison de St. Sulpice—cet homme illustre d'une si profonde science ne les en eût en quelque sorte exhumés, après deux siècles d'oubli.

Si personne d'entre vous, Messieurs, n'ignore la tâche immense que s'est imposée M. l'abbé Faillon, en écrivant l'histoire de notre pays, personne n'a peut-être été mieux à même que moi d'apprécier avec quel rare talent, quelle patience, quel dévouement, M. l'abbé Faillon travaille à parachever son œuvre.

À l'heure même où je parle, peut-être est-il encore à la bibliothèque du Vatican, entouré d'archives et d'in-

folios, recherchant avec ardeur une date ou l'éclaircissement d'un fait.

Ai-je besoin de vous dire, Messieurs, que les recherches dont le travail que je viens de vous lire fait suffisamment preuve, ne m'appartiennent point ?

Honoré de l'amitié et de la confiance de M. l'abbé Faillon, j'ai appris l'histoire de ce pays en écrivant sous sa dictée.

Aujourd'hui je n'ai fait que mettre en ordre des souvenirs et des notes, et je suis heureux, je disai plus, je suis fier d'avoir l'honneur d'être en quelque sorte le héraut, le précurseur de cette œuvre monumentale qui aura nom "l'histoire du Canada par l'abbé Faillon" et dont cette étude n'est qu'une simple feuille détachée.

### La Misère cherchant Fortune.

Au milieu d'un pauvre village  
La Misère passait, cherchant où se loger.  
Elle marchait d'un pas léger  
Malgré le poids de son grand âge,  
Portant allègrement ses ordides haillons  
Et le fardeau plus lourd de six mille saisons.  
On sait hélas ! que d'ordinaire  
De logis en ce monde elle ne manque pas,  
Et son premier hôte ici-bas  
Fut Adam, notre premier père.  
A ses fils désolés s'attachant pas à pas,  
Depuis lors elle court la terre,  
Empoignant de ses longues mains  
Et de ses doigts crochus étreignant les humains.

Elle s'en allait donc, la vieille meurtrière,  
De maison en maison, de chaumière en chaumière,  
Cherchant où s'installer, ne fût-ce qu'une nuit :  
Car au seuil visité par l'hôtesse fatale

Le bonheur effrayé détalé,  
Et souvent pour jamais s'enfuit.

Elle aperçoit d'abord une pauvre cabane  
Qu'une vigne entourait, qu'ombraigeait un platane ;  
L'arbre était sans verdure et la vigne sans fruit.  
"Bon ! dit-elle, on pourrait loger ici peut-être ;  
Mais avant que d'entrer, voyons par la fenêtre."

Elle dit et regarde : une femme chahutait,  
Caressant un enfant joufflu qu'elle allaitait.  
A côté, le mari, gaillard au fier visage,  
Poussait vaillamment son ouvrage.

Tout relouait aux yeux dans cet humble ménage :  
Certes, ce n'était pas de l'or ;

Non, mais la propriété, c'était là leur trésor.  
"Ce que je vois ici ne me dit rien qui vaille,  
Grommela la Misère entre ses vieilles dents.  
On est propre, on chante, on travaille ;  
Je n'ai rien à faire céans."

Il n'en fut pas de même à la maison voisine.

Sur une table de cuisine  
Un gros homme accoudé dormait.

Près de son verre plein qu'en ronflant il tenait,  
Était une bouteille vide.

Il avait l'air malpropre, insolent et stupide.  
Des enfants mal peignés dans un coin se roulaient,  
Criant, se culbutant, faisant ce qu'ils voulaient.  
La mère cependant, coquette et paresseuse,  
Écoulait d'un gulant la complainte amoureuse.

En voyant ce tableau qui réjouit ses yeux :

"Pour le coup, se dit la Misère,

Je n'ai que faire ailleurs et voici mon affaire."  
Elle entre, elle s'avance et de ses doigts hideux

Saisit l'homme par les cheveux.

"Allons, réveille-toi, dit-elle,  
Iviogne, fainéant, assez dormir, c'est moi !"

Le malheureux se dresse et tout b'ême d'effroi :  
"Qui donc es-tu ? dit-il en tremblant.—Je suis celle  
Que le travail écarte et que le vice appelle,  
Et je viens m'établir chez toi.

La paresse est ma sœur, le plaisir est mon frère,  
Et je m'appelle la Misère !"

Elle dit, et riant, de ses longs doigts l'étreint,  
Souffle dans le foyer sur le feu qui s'éteint,  
Vide armoires, buffets, ainsi que l'escarcelle,  
Brise les meubles, la vaisselle,  
Et touchant de sa main la mère et les enfants,  
En dégoûtants haillons change leurs vêtements.

Alors, les poussant vers la porte :

"Allons, marchons, vous me ferez escorte,  
Et j'espère que désormais  
Nous ne nous quitterons jamais.

Le travail seul sur moi l'emporte ;  
Et toujours avec vous je serai la plus forte !"

Ainsi dit la Misère, et du pied, de la main,  
Les chassant devant soi, poursuivait son chemin.

Cte. A. DE SÉGUR.

### L'EMPLOI D'UNE SOIRÉE. (\*)

Le jour tombe, et à mesure que la nuit s'avance,  
s'augmente la rigueur du froid. Plus de verdure aux  
arabes, plus de fleurs dans la prairie, plus de chants  
dans le bocage ; c'est le règne de l'hiver.

L'hiver règne, et avec lui le froid et la gelée. Un  
manteau de neige couvre au loin la terre, une neige  
pénétrante, qui éblouit la vue, qui glace le corps.  
Malheur à celui qui n'a pas d'abri par un temps  
pareil !

Le jour tombe, la nuit s'avance, et cependant un  
homme marche dans la campagne d'un pas lent et  
assuré. C'est l'archevêque de Cambrai, Fénelon. Tout  
le jour les soins de son diocèse l'ont retenu, et les  
heures du soir lui ont seules apporté quelque liberté.

Il est sorti de la ville ; il marche sans but, songeant  
à son élève bien-aimé, le petit-fils du Roi, à son livre  
de *Télémaque*, songeant aussi aux chers enfants de son  
diocèse, songeant surtout à Dieu ; et dans les rigueurs  
de l'hiver, adorant encore une de ses volentés.

Et il avance en répétant ces paroles de David :  
"Seigneur, les feux et la grêle, la neige, la glace et le  
souffle des tempêtes obéissent à votre voix."

Mais des plaintes s'élèvent soudainement non loin  
de lui et appellent son attention ; il se dirige vers le  
lieu d'où lui semblent venir des paroles mêlées de  
gémissements.

Sur une pierre, au bord du chemin désert, un jeune  
homme est assis. Son costume est celui d'un paysan ;  
ses traits indiquent la douleur ; ses membres sont  
vigoureux, mais son attitude marque la fatigue et l'ac-  
cablement.

Fénelon l'aborde :

— "Vous semblez bien abattu, mon ami. Qu'avez-  
vous donc ? quelle est la cause de votre douleur ?"

Le jeune homme répond en pleurant :

— "Hélas ! monsieur l'abbé, j'ai bien sujet de me  
désoler, Blanchette, notre chère Blanchette est perdue !"

(\*) A la page 296 du Vol. II de l'*Echo*, nos lecteurs trou-  
veront le même trait rapporté en vers par Andrieux.—Ren.

—“ Qu'est-ce donc que cette Blanchette ? serait-ce votre sœur ?

—Ma sœur ? oh ! non, grâce à Dieu ! Blanchette est notre vache.

—Une vache ! il ne faut pas ainsi vous chagriner pour si peu.

—Oh ! monsieur, ne parlez pas ainsi de notre pauvre Blanchette !

“ Si vous saviez ce qu'elle est pour nous ? Nous sommes pauvres, et elle est notre fortune. Son lait nous a tous nourris. Elle est une personne de plus dans notre famille, et nous l'aimons tant, notre pauvre Blanchette !

“ S'il avait fallu la vendre pour vivre, nous n'aurions pu nous y résoudre. Et puis elle nous était si fort attachée ! Elle nous connaissait tous, et quand elle voyait venir mes frères, ses grands yeux devenaient si doux, et elle léchait nos mains quand nous lui portions sa nourriture.

“ Aujourd'hui, elle est sortie de l'étable, quand nous étions tous absents. Peut-être quelqu'un l'aura-t-il volée, car elle ne serait pas partie d'elle-même. Tout le jour je l'ai cherchée, sans pouvoir la retrouver. Ma pauvre Blanchette !

“ Elle était si jolie, avec son poil blanc et lustré, marqué de taches noires, ses cornes si égales, et le ruban que nous avions mis à son cou.”

—“ C'est bien, mon ami ; mais prenez courage. espérez. Peut-être n'est-elle qu'égarée, peut-être pourra-t-on vous en procurer une autre.

—Merci, monsieur l'abbé. Ma mère, mes frères et moi, jamais nous ne pourrions en avoir une autre comme elle, ni l'aimer autant. Une autre ce ne serait plus notre Blanchette.

—Où demeurez-vous, mon enfant ?

—Là-bas, au prochain village, dans l'une des premières maisons. Mais pourquoi cette question ?

—Parce que, si j'en ai l'occasion, j'irai voir bientôt votre mère. Comment l'appellez-vous ?

—Aurélié Delplanques, nous n'avons plus de père, et c'est moi qui travaille pour la famille. Mais notre Blanchette est perdue, qu'allons-nous faire maintenant ?”

L'ombre s'épaissit ; l'archevêque s'éloigne et reprend la route de Cambrai. Il songe, en revenant, aux misères du pauvre, à cette affection touchante pour une créature sans raison, au chagrin de cette famille.

La nuit est venue. Dans le lointain, on aperçoit briller des lumières, les lumières de la ville.

Tout-à-coup, près de la route et dans le fossé qui la borde, Fénélon entend quelque bruit, il s'approche, il voit un objet qui se détache en ombre sur la blancheur de la neige ; il approche encore et distingue une vache, tombée dans le fossé et qui n'en peut ressortir.

A sa couleur, au ruban qui lui entoure le cou, il reconnaît Blanchette, celle que pleurait le jeune homme.

La nuit est venue, le vent souffle et du ciel tombent silencieusement d'épais flocons de neige, se joignant à la neige qui déjà couvre le sol. Il fait froid et mauvais dehors.

Oh ! qu'il fait bon alors dans l'intérieur des maisons, qu'égaie une vive lumière près du foyer pétillant, quand la neige bat en dehors les carreaux, contre lesquels le

roitelet vient tristement frapper du bec, pour demander un abri !

Mais Fénélon ne songe point au froid qui le gagne, ni à l'ombre qui le couvre. Une seule pensée est la sienne ; rendre Blanchette à ses maîtres, voilà ce qu'il veut, voilà ce qu'il fera.

Il saisit le ruban qui entoure le cou de l'animal ; de son bâton il frappe doucement Blanchette, en même temps qu'il la tire avec l'autre main, et il fait si bien, l'excitant de la voix et du geste, l'aidant de ses efforts, qu'elle se redresse, et, après quelques essais inutiles, la voilà enfin hors du fossé, la voilà sur la route.

Revenant alors sur ses pas, Fénélon reprend avec elle le chemin du village ; l'animal le suit docilement et semble comprendre ce qu'il veut faire.

La pierre où s'était assis le jeune homme est vide maintenant. L'évêque poursuit sa marche ; il va dans la neige, il va dans la nuit. Quelques pas encore, et il atteint les premières maisons du village.

Des gémissements qui sortent de l'une de ces maisons lui indiquent le but qu'il veut atteindre. Il arrive, il frappe, et le jeune homme qu'il a déjà vu s'élanca sur le seuil.

—“ Ah ! c'est vous, monsieur l'abbé ! Déjà ! ..... ah ! mon Dieu ! Blanchette est avec vous ! Blanchette ! Blanchette !”

A ce cri, tous se précipitent hors de la maison ; on entoure l'évêque ; les enfants se pressent autour de Blanchette ; ils la caressent, ils l'embrassent, et l'animal par ses regards, semble prendre sa part de leur joie.

—“ Ah ! monsieur l'abbé, c'est vous qui nous la rendez ! Comment l'avez-vous trouvée ? comment la ramenez-vous ?

Les voisins accourent au bruit des voix et des exclamations de joie. Quelques-uns d'entre eux, qui l'ont vu à Cambrai, reconnaissent leur archevêque dans ce prêtre inconnu qui est au milieu d'eux ; et c'est alors un concert de bénédictions qui arrache des larmes à Fénélon.

Celui-ci veut leur parler, mais l'émotion qui les remplit tous l'a gagné lui-même ! et c'est en les bénissant et en priant Dieu pour eux tous qu'il répond d'abord à leurs remerciements.

L'heure marche toujours ; s'arrachant enfin du milieu d'eux, Fénélon veut regagner Cambrai.

—“ Mais vous n'y songez pas ! Par ce temps, par cette neige affreuse.....

—Oui, mes enfants, mais il le faut ; on s'étonnerait de mon absence, peut-être est-on déjà inquiet de ne pas me voir à Cambrai.”

Alors tous veulent escorter l'évêque. Des torches sont allumées ; des branches enduites de résine, des lanternes éclairent l'obscurité de la nuit, et tout le village s'achemine vers la ville sur les pas du saint pasteur.

Vienne ensuite le jour ; vienne le soleil ; revienne le printemps ; ils ramèneront de brillants spectacles ; mais rien ne vaudra le cortège triomphal qu'aura vu cette nuit ; le cortège de la reconnaissance faisant fête à la charité.

GIUSEPPE CARMELE.